

Côté direction : Jean-Marc Dubois (directeur régional), Catherine Vineau-Patout (DRH), Laetitia Lamy (IRH), Anne Peiffer (cheffe de centre), Céline Tognazzi (rédactrice en chef par intérim)

Côté élus : Emmanuel Bouard (CGT), Bruno Demange (FO), secrétaire, Hervé Marchetti (FO), Catherine Reggianini (FO) et Angélique Sergent (CGT), secrétaire adjointe

Ordre du jour :

Point 1 : « Rédaction »

Point 2 : « Emploi »

Point 3 : « 1^{er} bilan télétravail »

Point 1 : Rédactions

1. Organisation du travail sur le web

La rédactrice en chef a organisé une première réunion le 23 mars dernier où la mise en place de 3 vacations a été présentée : 7h-15h, 9h-17h, et 12h-20h.

Autre annonce, la remise en route du montage de modules par les 2 monteurs disposant de l'UCC multimédia.

Une note de synthèse de cette réunion a été envoyée par mail le 25 mars.

Pour la direction, cette nouvelle organisation du travail au web est liée à la perte d'audience et à la problématique du référencement.

L'idée est de publier davantage d'articles, avec, en parallèle des papiers longs, des formats plus courts, destinés à être publiés plus vite pour être mieux référencés.

Autre objectif : publier à l'heure où les gens sont encore chez eux et consultent les réseaux sociaux avant de partir travailler.

En complément, est prévue aussi la mise en ligne de sujets ou de modules, accompagnés d'un papier court.

Il en est de même avec la publication de modules sur Instagram (comme cela se fait déjà en Alsace)

La « tournée » a également été réactivée. Attribuée initialement aux journalistes planifiés sur web (pour celle du matin), puis aux présentateurs (pour celle faite en journée), les élus constatent que les présentateurs n'ont pas toujours le temps de l'effectuer.

La rédactrice en chef va sensibiliser tout le monde : cette tournée est importante ; pour preuve le 16 mai en faisant la tournée en fin d'après-midi, la présentatrice du JT a eu l'info sur « les piqures dans une discothèque de Nancy ». Et une réflexion est engagée pour que ces tournées ne soient assurées que par l'équipe web.

Concernant les horaires, les élus s'étonnent qu'ils ne figurent pas toujours au planning. La rédactrice en chef reconnaît un couac pour la semaine 20. Les horaires seront bien indiqués dès la semaine 21.

Réunions de service : **les élus ont rappelé que l'idée d'une réunion Web tous les 15 jours était envisagée. Qu'en est-il ?**

La rédactrice en chef a précisé qu'elle n'était pas informée ; elle va y remédier rapidement avec la participation des rédacteurs en chef Web, l'éditrice web et l'équipe du numérique.

Les élus ont interrogé la direction sur la répartition de l'activité et de la responsabilité entre les 2 rédacteurs en chef au web.

La direction est revenue sur un déficit ponctuel survenu à l'encadrement (absences maladie) qui a nécessité une réorganisation dans l'urgence. Un des rédacteurs en chef web a dû basculer sur l'édition linéaire.

La deuxième personne qui encadre le web assure en ce moment une « mission de responsable d'édition » jusqu'à fin juin. Un bilan sera réalisé à l'issue de la période. La direction souhaite fidéliser la personne sur la fonction, un poste lui serait alors proposé.

➤ Effectifs du web :

Idéalement, 3 personnes par jour (dont 1 de Metz) + 1 encadrant

Les élus ont constaté que les vacances effectuées par des journalistes de Metz sont moins nombreuses. La direction souhaite équilibrer : en plus des personnes déjà formées à Metz, 2 journalistes messins ont fait part de leur souhait de contribuer.

➤ Modules effectués par monteurs UCC :

Un premier module vient tout juste d'être réalisé ; ce mardi 17 mai, il était en cours de validation.

Le principe : après le choix d'un sujet avec un cadre du web, le monteur détenant cette UCC réalise le module en autonomie, comme cela est défini dans l'accord signé, puis le fait valider par un responsable éditorial.

[Réf. : accord UCC avec avenant signé par FO et la CGT le 3 juin 2021.](#)

Une procédure est en cours de réécriture (concernant notamment les habillages).

Par ailleurs, une réunion des rédacteurs en chef s'est tenue le 12 mai pour évoquer la stratégie numérique avec des pratiques en perpétuelle évolution.

2. Assistante de la rédaction Nancy

Les élus ont interrogé la direction sur les dispositifs retenus en cas d'absence de l'assistante à la rédaction.

En cas d'absence de l'assistante de la rédaction à Nancy, il était prévu depuis longtemps que les appels soient transférés à l'assistante de la locale de Metz.

Nouvelle disposition : en cas d'absence, le courrier sera à disposition chez le gardien.

Les élus ont interpellé la direction par rapport à des retards de courrier, notamment ceux contenant les cartes de presse 2022, qui ont été remises plus tard que d'habitude aux journalistes cette année.

La direction a reconnu que le délai était un peu long, certains journalistes ayant fait leur demande tardivement (et plusieurs bons de commande ont été nécessaires).

Reçues le 7 avril à Dijon elles sont arrivées à Nancy le 12. Et à Metz, les cartes ne sont arrivées que début Mai !

3. Législatives

La rédactrice en chef a rappelé qu'une réunion de rédaction s'est tenue le 28 avril pour présenter tout le dispositif.

- Première séquence DIMPOL, le dimanche 15 mai en direct en présence des 3 forces politiques principales, au vu des résultats à la présidentielle (LRM, RN et LFI)
- Le 5 juin (enregistrement le 3 juin) ce sera un autre DIMPOL avec cette fois-ci, les partis traditionnels et émergents.
- Trois soirées débat : 18 mai – 25 mai et 1er juin - durée 38 minutes
- 18 mai : focus sur la 8ème circonscription de Moselle (présenté par Christophe Gomond) puis sur la 2ème circonscription des Vosges (présenté par Anne-Sophie Pierson)
- 25 mai : 6ème circonscription de Meurthe et Moselle (présenté par Aurélie Renard)
- 1^{er} juin : 7ème circonscription de Moselle (présenté par Christophe Gomond), puis 5ème de Meurthe et Moselle présenté par Arnauld Salvini
- Les 8 et 15 juin : « paroles citoyennes ». Il s'agira de recueillir des réactions notamment dans les territoires qui se sentent oubliés par les politiques.

8 juin : mise en perspective par des experts

15 juin : par des politiques pendant l'entre 2 tours

- Dispositif classique pour les soirées électorales, avec plusieurs créneaux de décrochages, que les antennes peuvent tous prendre, si elles le souhaitent,

Où les points de direct sont-ils prévus ?

- 1er tour Moselle : 1 équipe actu 57 + une équipe à Hayange
- Meurthe et Moselle : 1 équipe actu + 1 équipe élection
- Il n'a pas été évoqué ce qu'il en serait pour la Meuse et les Vosges.
- Pour le web : 3 journalistes + 1 pilote. Ils se répartiront les 21 circonscriptions + le traitement de l'actualité.

Au niveau ligne éditoriale, il a été décidé de « lever le pied » sur la partie politique sur le web pendant la campagne : plus de papiers quotidiens sur l'actualité de la campagne (même si celle-ci reste quand même couverte)

Une chose est sûre, tout devra se faire à moyens constants, car il n'y a pas d'enveloppe exceptionnelle cette année, dédiée aux élections !!

Les élus ont insisté sur la charge de travail qui repose sur les scriptes, les journalistes et notamment les présentateurs dans cette période.

La direction a prévu des journées de préparation pour les scriptes ; la direction reconnaît qu'elle a des difficultés pour trouver des profils « présentation ».

Les élus ont rappelé que certains journalistes JRI en CC 1 ne doivent pas dépasser 50% de leur activité sur l'année sur l'activité rédaction.

4. Utilisation de l'aviwest

Les conditions d'utilisation de l'aviwest ont été débattues avec les personnes présentes à la réunion de rédaction du 28 avril.

Les élus ont souhaité réaborder le sujet en instance.

Il a été précisé que, lors de la réunion du 28, certains JRI ont évoqué leur stress, les difficultés de portage de matériel ou encore les problématiques de sécurité selon les lieux de tournage.

D'autres salariés ont évoqué qu'ils n'avaient aucun problème pour aller faire seul certains directs.

Il a été clairement réaffirmé que la réalisation d'un direct, seul, ne pourra se faire qu'après un échange entre le cadre en charge de l'édition et les journalistes et uniquement sur la base du volontariat : aucun JRI ne partira seul s'il ne le « sent pas ».

Lors de la réunion, il a aussi été rappelé qu'il est possible qu'un PTA puisse partir avec un JRI, si le projet de direct est anticipé suffisamment. Cela peut être pertinent, en effet, qu'un chef OPS, par exemple, soit présent sur certaines captations. Autre solution possible : une 2ème équipe, si les moyens le permettent, et lorsque le direct est prévu à un événement est en train de se dérouler (et que la préparation du direct neutralise forcément pendant un certain temps l'équipe qui va l'assurer).

Concernant l'aviwest, les élus ont rappelé aussi à la direction que les préconisations d'utilisation concernant les ondes ne sont pas toujours respectées.

L'aviwest doit être posé à distance et non dans un sac à dos et ne doit pas être utilisé dans l'habitacle des voitures.

Dans plusieurs équipements, les fiches d'utilisation ont disparu, la direction doit y remédier.

Les élus ont évoqué aussi le fait qu'il existe aussi du DSNG (qui est toujours là, et qui pourrait donc être envisagé dans certains cas).

Là encore, cela nécessite la planification d'un opérateur, et donc d'une certaine anticipation.

Point 2 : Emploi

BRI Nancy :

- Robin Droulez est recruté comme JRI (poste 6440) au 1er Juin au BRI de Lorraine
- L'autre poste de JRI en consultation (poste 6548) sera traité au COCA de juin, après 3 publications (1 candidature CDD)
- Un poste de responsable d'édition pour le linéaire a été proposé en interne au BRI de Lorraine.

Pour l'heure 2 candidats se sont manifestés. La promotion se fera par redéploiement du poste de la personne qui sera retenue.

Sarreguemines :

- 1 poste de rédacteur (avec pratique de l'allemand souhaité) a été publié pour la 2ème fois : à ce jour pas de candidat en mobilité ni de CDD.

Pour l'heure, seule une candidature extérieure (d'une journaliste germanophone) a été reçue.

Il faudra encore une troisième publication, comme le veut la règle.

La candidate extérieure sera reçue pour un entretien avant une inscription au planning pour pratiquer en CDD dans un premier temps.

- 1 poste de JRI publié pour la 1ère fois le 13 mai : pour l'instant, aucune candidature.
- En marge de ces 2 consultations pour Sarreguemines, la direction a évoqué la présence régulière dans la rédaction de 2 JRI CDD germanophones, à compétence complémentaire « rédacteur ». Immatriculées en tant que JRI, aucune ne peut donc, à ce jour, candidater sur le poste de rédacteur. A l'heure où les écoles de journalisme forment des journalistes qui sont tous biquilifiés automatiquement, ce système d'inscription devient quelque peu obsolète. Le diplôme devrait pouvoir permettre de valider d'office des inscriptions « rédacteur » et « JRI ».

- Assistante de locale à Metz :

Après 3 publications, aucune candidature sur le poste d'assistante de locale à Metz. La personne qui assure actuellement la fonction en CDD n'a pas postulé.

En revanche, la direction a reçu une candidature extérieure : un rendez-vous est fixé la semaine prochaine. Si le profil correspond, la DRH pourra lui proposer des contrats CDD dans un premier temps.

En parallèle, la direction a adressé l'offre à des collaborateurs non permanents qui bénéficient de CDD réguliers, inscrits comme assistants de production.

La cellule diversité a également été sollicitée pour des actions vers des structures locales comme Pôle emploi ou les missions locales.

- Poste de technicien vidéo libéré par la reconversion d'un salarié de Nancy :

Aujourd'hui, le poste est comblé par des renforts CDD en fonction des besoins, Au vu des potentiels, la direction ne prévoit pas de remplacer le poste par un équivalent temps plein dans l'immédiat.

- Postes de monteurs :

2 postes avaient été libérés suite à 2 départs : l'un dans le cadre de la RCC, et l'autre pour une inaptitude.

Les élus ont demandé à la direction pourquoi ces postes ne sont pas ouverts au recrutement.

La direction a répondu souhaiter tirer le bilan laissé par la RCC fin 2022.

De nombreux monteurs CCD sont pourtant sollicités : la direction explique que les besoins (et donc les motifs de contrats) ne concernent que des absences maladies, motifs de délégation et /ou de détachements d'autres monteurs, mais que si ces autres monteurs étaient au tableau de service au montage, il n'y aurait pas besoin de renfort supplémentaire pour assurer l'activité.

Les élus ne manqueront pas de revenir sur ce sujet début 2023, après le bilan RCC.

Alternants :

3 nouveaux alternants seront accueillis en septembre : les entretiens de sélection vont débiter.

Les 2 autres alternants déjà installés poursuivent jusqu'à aout 2023

Métiers proposés à l'alternance :

- 1 JRI
- 1 monteur/se
- 1 chargé/e d'édition numérique

Recherche des candidats : toutes ces offres sont publiées via e-sims

Pour la recherche de candidat au poste d'alternant JRI, le réseau RH france3 est en relation avec les écoles de journalisme.

Pour le poste d'alternant Chargé/e d'édition numérique, la recherche se fait au niveau Bac +2, Bac +3 infocom

Les tuteurs sont déjà identifiés et participeront aux entretiens finaux de sélection.

Point 3 : 1er bilan télétravail

- 30 avenants « télétravail » ont été signés :
- 4 à l'atelier de production,
- 2 au service communication,
- 1 aux services généraux,
- 1 à l'édition web,
- 4 au service documentation,
- 10 à la rédaction,
- 3 au service RH
- et 4 à l'organisation d'activité.

Sur les 30 signataires, 26 ont fait le e-learning obligatoire.

L'avenant est valable 1 an, reconductible par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une des parties 1 mois avant la fin de l'échéance.

L'alternance entre télétravail et jours de travail sur site varie entre 1 à 2 jours maximum par semaine.

Le salarié peut demander un ou deux jours fixes auquel cas les jours se déversent directement de PLANIF vers Monkiosque.

Si les jours sont variables, le salarié doit saisir en début de mois ses souhaits dans Monkiosque. Après validation de la hiérarchie, les éléments se déversent dans PLANIF.

En cas de mobilité, le responsable hiérarchique vérifiera la compatibilité avec le fonctionnement du service.

Pour chaque service ayant des salariés bénéficiant de l'avenant télétravail, des réunions de service sont organisées, afin de maintenir le lien : pour certains services, de manière hebdomadaire ; pour d'autres, à un rythme mensuel.

La direction met en avant un bilan très positif au sein des équipes.

Les élus ont nuancé le propos. Il y a des services où le fait que certains salariés soient en télétravail impacte les collectifs, et dégrade les conditions de travail d'autres salariés. Dans ce cas, il est important de voir si des solutions peuvent être mises en œuvre, afin que ce droit au télétravail soit préservé mais que les collègues ne soient pas pénalisés.

Par exemple lorsqu'il s'agit d'un monteur en télétravail : il est possible d'envisager cette organisation de travail sans que cela se traduise par du « montage boîte noire » pour les journalistes, en utilisant le procédé du « montage miroir », permettant aux 2 collègues de pouvoir travailler ensemble, comme s'ils étaient dans la même pièce. La direction a reconnu que cela se pratiquait beaucoup dans certaines antennes telles en Alsace (alors que ce n'est pas le cas en Lorraine). Elle s'est engagée à réexaminer le sujet.

Enfin, un autre sujet qui n'était pas à l'ordre du jour a été abordé en fin de séance.

Un diagnostic de situation dégradée a été présenté aux salariés de la Locale de Metz le 3 mai.

La direction travaille au plan d'action avant de le présenter au personnel.

La rédactrice en chef propose déjà 3 dates de réunion de 2 heures chacune avec les salariés de Metz :

- Le 1er juin sur le cadre de travail
- le 14 juin temps de médiation au sein du collectif
- et le 23 juin, le cadre éditorial, des séances de 9h à 11h

Un nouveau point sera mis à l'ODJ de l'instance de proximité du 20 juin prochain.

Prochaine réunion de l'instance le 20 juin 2022 en Lorraine
N'hésitez pas à nous poser vos questions.

Vos élus FO de proximité :
**Bruno Demange, Catherine Reggianini, Hervé Marchetti, Thierry
Pernin, Sophie Bartholmé et Yves Quemener**